
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Sarre tenue le 19 août 2020, à 18 h, à huis clos, et ce, en application des recommandations émises par le Gouvernement du Québec dans sa lutte à la propagation du virus Covid-19.

SONT PRÉSENTS :

Maire	Yves Dubé
Conseillers	Louis Côté
	Steve Fontaine
	Richard Mailloux
	Renée Thiboutot
	Sébastien Bélisle
	Réjean Fournier

ABSENCE (S) :

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Isabelle D'Amours, directrice générale, ainsi que Madame Valérie Fournier, greffière.

L'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et elle est régulièrement tenue selon la loi.

6. COMMUNICATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

6.1 Destitution employé no 13

Résolution no 2020-157

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU, sur proposition de me Madame Renée Thiboutot, appuyée par Monsieur Richard Mailloux;

DE procéder à la destitution de l'employé no 13 conformément à la lettre signée par la directrice générale, et ce, en date du 21 août 2020;

DE procéder à la fermeture de son dossier d'employé et au paiement des sommes qui en découlent.

Yves Dubé
Maire

Valérie Fournier
Greffière